

Informations de base	
2023/3000(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Exigences de validité pour les épreuves de titrage des anticorps antirabiques pour les chiens, les chats et les furets	
Complétant 2012/0039(COD)	
Subject	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	
4.20 Santé publique	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
21/11/2023	Publication du document de base non-légal	C(2023)07658	
21/11/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/12/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
31/01/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		